



**Royale Entente Sportive Templiers-Nandrin ASBL**

**(RESTN)**

Rue du Péry, 36 à 4550 YERNEE-FRAINEUX (NANDRIN)

[www.templiers-nandrin.be](http://www.templiers-nandrin.be)

BE 0450.224.708



Nandrin, le 26 juillet 2020

## **OBLIGATIONS COVID-19**

Suivant les nouvelles directives du Conseil National de Sécurité datant du jeudi 23 juillet 2020 envoyées au club par le bourgmestre le même jour, le Comité de la RESTN a pris les décisions suivantes pour toutes activités ayant lieu au sein de ses infrastructures :

### **Pour les équipes :**

- Port obligatoire du masque de l'entrée du stade jusqu'aux vestiaires.
- Après l'activité, port obligatoire du masque des vestiaires à la buvette ou à la sortie du stade.

### **Pour les supporters :**

- Port obligatoire du masque de l'entrée du stade jusqu'à une place au bord du terrain. Merci de respecter une distance de 1,5m entre chaque spectateur.
- Si vous avez une place assise, pas besoin de masque. Debout, il faudra garder le masque.
- Port obligatoire du masque jusqu'à la buvette ou à la sortie du stade.

### **Pour toute personne présente à la buvette :**

- Les commandes de boissons devront se faire par une seule personne.
- Pour pouvoir entrer dans la buvette, il sera obligatoire de compléter le formulaire de tracing.

Merci d'avance pour votre compréhension,

Pour le RES Templiers-Nandrin,

Paul Henrotay, CQ



**COVID-19**  
CORONAVIRUS

Président	DUPONT Francis	0474 32 49 28	fa559580@skynet.be
CQ	HENROTAY Paul	0497 92 11 72	paul.henrotay@skynet.be